

TARIFS COMMERCIAUX

Nb. de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	2,00 €	15,00 €	48,00 €	41,00 €
2	Franchissement de deux frontières	4,20 €	28,00 €	60,00 €	53,00 €
3	Franchissement de trois frontières	6,20 €	41,00 €	90,00 €	79,00 €

*coût mensuel valable pour un engagement d'un an.
Des abonnements intermodaux avec les réseaux urbains et la SNCF existent.
Plus d'infos sur aleop.paysdelaloire.fr

TARIFS spécifiques

Tarif solidarité (carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé dont le QF < 700 €.

Tarif Icar (carte délivrée en mairie ou en gare routière), pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

Tarif Icar + (carte délivrée en gare routière), pour les étudiants boursiers.

Tarif des personnes en situation de handicap

Demi-tarif sur tous les titres (sur présentation de la carte d'invalidité d'un taux > ou égal à 80 %)

Billet groupe (valable de 2 à 6 personnes pour la journée).

NOUVEAU - forfait multi 2 jours de voyages illimités en CAR + TER jusqu'à 5 personnes 45 € - achat auprès de la SNCF.

OÙ se renseigner

Gare Routière - Esplanade de la gare - ANGERS

Tél. 02 41 36 29 46, ouvert du lundi au samedi de 6 h 15 à 19 h 15.

Gare routière - Bd Faidherbe - CHOLET - 02 41 62 11 86

Gare routière - 28, Place de la gare de l'État - SAUMUR

02 41 51 11 87

et sur aleop.paysdelaloire.fr

OÙ acheter son titre

Tous les titres sont disponibles en gare routière. Les tickets à l'unité et les carnets de 10 tickets sont également vendus à bord des véhicules.

destineo.fr

aleop.paysdelaloire.fr



LES COMMUNES CI-DESSOUS SONT DESSERVIES EN TRANSPORT À LA DEMANDE EN MAINE-ET-LOIRE

UN VÉHICULE PASSE VOUS PRENDRE À VOTRE ARRÊT ET VOUS AMÈNE SUR LA LIGNE RÉGULIÈRE

Réservation préalable obligatoire (au moins la veille avant 16h00) au 02 41 22 72 90
Découvrez toutes les autres possibilités de transport à la demande sur aleop.paysdelaloire.fr



Ce document est imprimé sur papier recyclé pour le respect de l'environnement.

Communes concernées : Chênehutte-Trèves-Cunault, Gennes, Le Thoureil, Saint-Georges-des-7-Voies, Coutures, Chemellier, Grézillé, Louerre, Noyant-la-Plaine, Ambillou-Château, Brigné, Louresse-Rochemenier, Denezé-sous-Doué, Saint-Georges-sur-Layon, Concourson-sur-Layon, Forges, Meigné, Les Ulmes, Les Verchers-sur-Layon.

De Concourson-sur-Layon à Saumur des services complémentaires sont organisés par Agglobus. Toutes les informations sur agglobus.fr

De Trémont à Cholet des services complémentaires sont organisés par Choletbus. Toutes les informations sur choletbus.fr



En cas de situation perturbée, veuillez consulter aleop.paysdelaloire.fr et pour plus de précisions : AUDOUARD Voyages www.audouard-voyages.com 0811 000 642

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

- Correspondance à vihiers avec le service de renfort desservant les communes de Nueil, Passavant, Cléré et les Cerqueux sous Passavant.
- Circule également les jours de rentrée scolaire.
- Correspondance à la Gare routière pour la desserte de la Place Saint-Pierre.
- Desserte de Vezins (8h45) et Nuillé (8h53) pendant les vacances scolaires.

Saumur >> Doué-la-Fontaine >> Vihiers >> Cholet

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

JOURS DE FONCTIONNEMENT				
Circule pendant les périodes scolaires	L	LMMe JV	LMMe JVS	LMMe JVS
Circule pendant les vacances scolaires		LMMe JV	LMMe JVS	LMMe JVS
Renvoi à consulter	3-4-5	6		
Numéro de service	73	75	77	82
SAUMUR - Gare SNCF/18 av. David d'Angers	05.40	07.35	12.37	18.00
SAUMUR - Pôle Balzac	05.50	07.45	12.45	18.13
BAGNEUX - Bournan	05.58	07.52	12.55	18.22
DISTRÉ - Champ Blanchard	06.02	07.55	12.57	18.24
LES ULMES - Le Moulin Cassé	06.06	07.58	13.03	18.28
CIZAY-LA-MADELEINE - Iigné	06.09	08.00	13.05	18.31
DOUÉ-EN-ANJOU - La Lande Élevée (Monfort)	06.10	08.02	13.06	18.34
DOUÉ-EN-ANJOU - Intermarché (Doué-la-Fontaine)	06.15	08.06	13.10	18.38
DOUÉ-EN-ANJOU - Place du Champ de Foire (Doué-la-Fontaine)	06.19	08.10	13.14	18.41
DOUÉ-EN-ANJOU - Parc Zoologique (Doué-la-Fontaine)	06.26	08.17	13.19	18.50
DOUÉ-EN-ANJOU - Centre (Concourson-sur-Layon)	06.34	08.20	13.22	18.53
DOUÉ-EN-ANJOU - La Lune de Vaillé (Saint-Georges-sur-Layon)	06.37		13.26	18.58
LYS-HAUT-LAYON - Le Pont de Trémont (Trémont)	06.43	08.27	13.29	19.02
LYS-HAUT-LAYON - Halte Routière (Vihiers)	06.52	08.34	13.36	19.09
LYS-HAUT-LAYON - Le Coudray Montbault (Vihiers)	07.01	08.43	13.42	19.15
CORON - Place de l'Église	07.05	08.49	13.46	19.20
VEZINS - Place du Général de Gaulle	07.11		13.53	19.26
NUAILLÉ - Libération	07.19		14.03	19.33
CHOLET - Louisière	07.24	09.05	14.09	19.39
CHOLET - Gare Routière	07.33	09.11	14.15	19.45
CHOLET - Saint-Pierre			14.18	19.46
CHOLET - Les Halles		09.17	14.21	19.51
CHOLET - Tuilerie	07.39			
CHOLET - Richelieu	07.53			

Aleop
au boulot!

Aléop, le nouveau nom du service régional de transport.



aleop.paysdelaloire.fr

les horaires

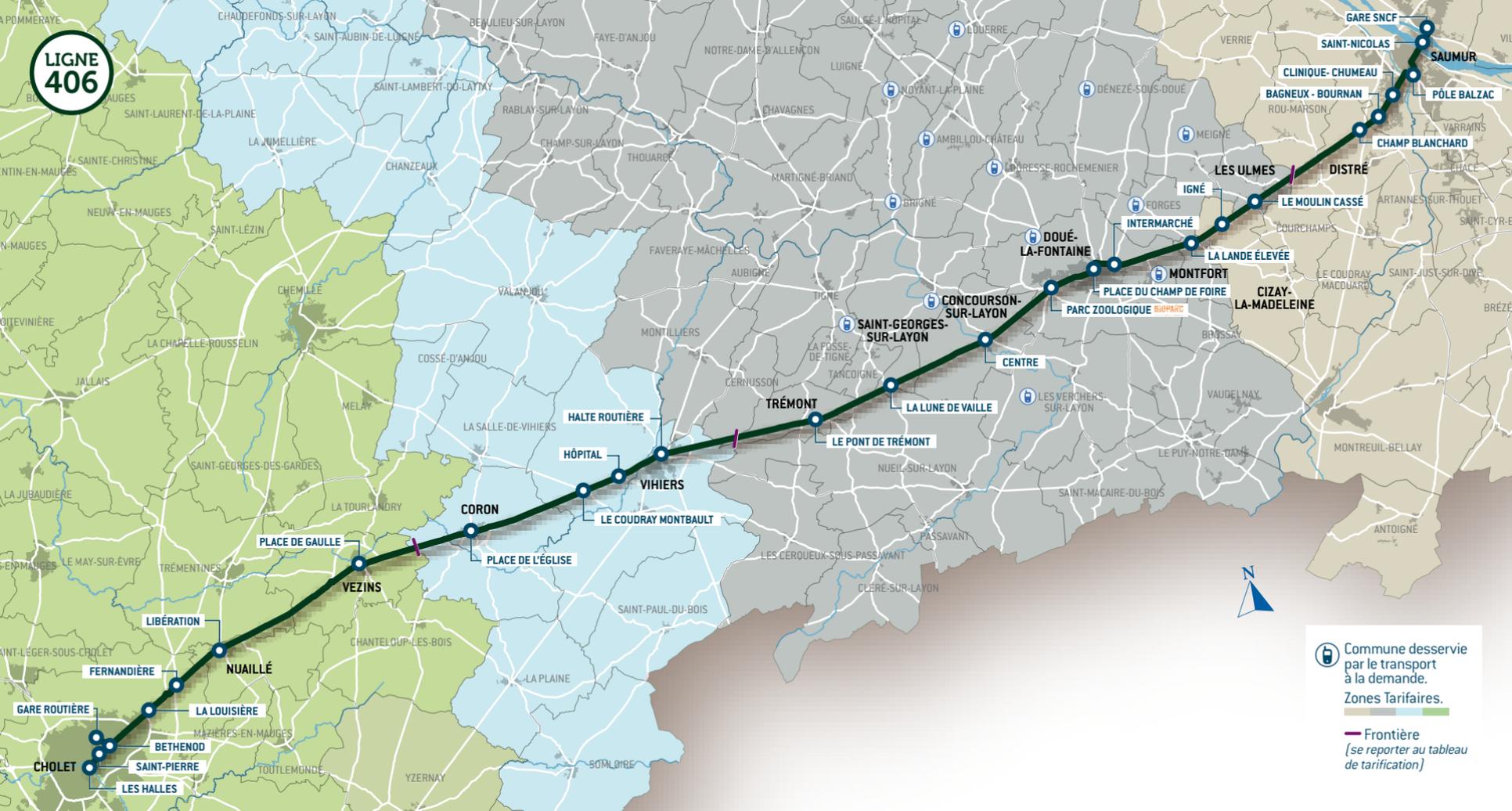
Du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020 en Maine-et-Loire



Cholet - Vihiers - Doué-la-Fontaine - Saumur



aleop.paysdelaloire.fr



Vacances scolaires

Toussaint	du samedi 19 octobre 2019 au dimanche 3 novembre 2019
Noël	du samedi 21 décembre 2019 au samedi 5 janvier 2020
Hiver	du vendredi 15 février 2020 au dimanche 1 ^{er} mars 2020
Printemps	du samedi 11 avril 2020 au dimanche 26 avril 2020
Ascension	du jeudi 21 mai 2020 au dimanche 24 mai 2020

(sous réserve d'éventuelles modifications du calendrier scolaire par l'académie)



Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

- Départ de l'Hôtel de ville le samedi.
- Circule les veilles de vacances scolaires et de jours fériés en période scolaire.

IMPORTANT

Ligne en déclenchement à la demande réservation préalable obligatoire
(au plus tard la veille avant 16h00 pour le lendemain) au 02 41 22 72 90 ou sur aleop.paysdelaloire.fr

Cholet >> Vihiers >> Doué-la-Fontaine >> Saumur

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

JOURS DE FONCTIONNEMENT						
Circule pendant les périodes scolaires	L	MMe JV	LMMe JVS	LMMe JV	V	L Me S
Circule pendant les vacances scolaires	L	MMe JV	LMMe JVS	LMMe JV		L Me S
Renvoi à consulter	2		1		2	
Numéro de service	63	62	67	69	72	71 289

CHOLET - Tuilerie						18.00	
CHOLET - Richelieu						18.10	
CHOLET - Les Halles			12.20	17.20	18.20	18.20	18.20
CHOLET - Saint-Pierre			12.25	17.25	18.28	18.28	18.28
CHOLET - Gare Routière	05.40	05.50	12.30	17.35	18.31	18.31	18.31
CHOLET - Lycée J. Delanoue					18.35	18.35	18.35
CHOLET - Louisière	05.46	05.56	12.37	17.43	18.40	18.40	18.40
NUAILLÉ - Libération	05.51	06.01	12.42	17.49	18.47	18.47	18.47
VEZINS - Place du Général de Gaulle	05.56	06.06	12.50	17.56	18.55	18.55	18.55
CORON - Place de l'Église	06.02	06.12	12.56	18.03	19.02	19.02	19.02
LYS-HAUT-LAYON - Le Coudray Montbault (Vihiers)	06.07	06.17	13.01	18.08	19.07	19.07	19.07
LYS-HAUT-LAYON - Halte Routière (Vihiers)	06.15	06.25	13.07	18.14	19.14	19.14	19.14
LYS-HAUT-LAYON - Le Pont de Trémont (Trémont)	06.25	06.34	13.16	18.22	19.24	19.24	19.24
DOUÉ-EN-ANJOU - La Lune de Vaïlle (Saint-Georges-sur-Layon)	06.30	06.38	13.19	18.26	19.26	19.26	19.26
DOUÉ-EN-ANJOU - Centre (Concourson-sur-Layon)	06.35	06.42	13.23	18.30	19.30	19.30	19.30
DOUÉ-EN-ANJOU - Parc Zoologique (Doué-la-Fontaine)	06.40	06.45	13.27	18.33	19.34	19.34	19.34
DOUÉ-EN-ANJOU - Place du Champ de Foire (Doué-la-Fontaine)	06.48	06.54	13.33	18.39	19.41	19.41	19.41
DOUÉ-EN-ANJOU - Intermarché (Doué-la-Fontaine)	06.54	06.58	13.40	18.42	19.45	19.45	19.45
DOUÉ-EN-ANJOU - La Lande Élevée (Monfort)	06.59	07.04	13.44	18.47	19.49	19.49	19.49
CIZAY-LA-MADELEINE - Igné	07.02	07.06	13.46	18.49	19.51	19.51	19.51
LES ULMES - Le Moulin Cassé	07.04	07.08	13.48	18.51	19.51	19.51	19.51
DISTRÉ - Champ Blanchard	07.09	07.13	13.53	18.56	19.56	19.56	19.56
BAGNEUX - Bourman	07.12	07.15	13.55	18.58	19.58	19.58	19.58
SAUMUR - Pôle Balzac	07.18	07.20	14.01	19.05	20.07	20.07	20.07
SAUMUR - Saint-Nicolas	07.26	07.29	14.06	19.09	20.11	20.11	20.11
SAUMUR - Gare SNCF/18 av. David d'Angers	07.29	07.34	14.12	19.17	20.17	20.17	20.17